

Informations Rapides



27 janvier 2011 - n° 28 **CONJONCTURE**
Principaux indicateurs

■ Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages – Janvier 2011

En janvier 2011, quasi stabilité de la confiance des ménages (-1 point)

La présentation des données issues de l'enquête de conjoncture auprès des ménages change ce mois-ci : un nouvel indicateur synthétique de « confiance des ménages » est introduit. Il remplace le précédent indicateur résumé. Il est calculé suivant une méthode identique à celle utilisée pour traiter les enquêtes auprès des chefs d'entreprises (analyse factorielle). Cet indicateur est normalisé : sa moyenne est de 100 et son écart-type de 10 sur la période 1987-2010, c'est-à-dire depuis que l'enquête a été mensualisée. Ses variations se révèlent proches de l'ancien. De plus, les soldes d'opinion et l'indicateur de confiance ont été reconstitués sur la période 1973-1987, à partir des enquêtes quadrimestrielles disponibles auparavant. Pour plus de détails, voir « Pour en savoir plus » ou la « note méthodologique ».

En janvier 2011, la confiance des ménages est quasi stable : l'indicateur qui la synthétise perd un point par rapport à décembre 2010. Il demeure nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

• Situation personnelle

Situation financière : en légère dégradation

En janvier, l'opinion des ménages sur leur *situation financière personnelle passée* et *future* se dégrade légèrement : les soldes correspondants perdent respectivement 1 et 2 points. Les ménages sont également un peu moins nombreux qu'en décembre à considérer comme *opportun de faire des achats importants* (-2 points).

Épargne : stabilité

L'opinion des ménages sur leur *capacité d'épargne actuelle* se maintient en janvier. Elle reste supérieure à sa moyenne de long terme. L'opinion des ménages sur leur *capacité à épargner dans les mois à venir* reste également stable par rapport à décembre, à un niveau proche de sa moyenne de longue période.

Les ménages jugent aussi que le moment reste relativement favorable pour épargner : le solde correspondant perd 1 point mais demeure légèrement supérieur à sa moyenne de long terme.

Indicateur synthétique de confiance des ménages

Données CVS



OPINION DES MÉNAGES : l'indicateur synthétique et les soldes d'opinion

soldes de réponses CVS, en points

	Moy. (1)	2010			2011
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.
Indicateur synthétique (2)	100	87	89	86	85
Situation financière personnelle - évolution passée	-17	-25	-21	-24	-25
Situation financière personnelle-perspectives d'évolution	-2	-17	-13	-19	-21
Capacité d'épargne actuelle	11	16	18	15	15
Capacité d'épargne future	-9	-9	-11	-10	-10
Opportunité d'épargner	20	30	25	23	22
Opportunité de faire des achats importants	-13	-19	-20	-21	-23
Niveau de vie en France - évolution passée	-40	-65	-65	-70	-71
Niveau de vie en France - perspectives d'évolution	-21	-44	-44	-47	-49
Chômage - perspectives d'évolution	33	43	45	44	46
Prix - évolution passée	-19	-12	-9	-3	7
Prix - perspectives d'évolution	-35	-25	-22	-19	-16

(1) Moyenne de janvier 1987 à décembre 2010

(2) Cet indicateur est normalisé de manière à avoir une moyenne de 100 et un écart-type de 10 sur la période d'estimation (1987-2010).

• Contexte économique en France

Niveau de vie en France : en léger recul

Les ménages sont un peu plus pessimistes sur le niveau de vie passé et futur en France : les soldes reculent respectivement de 1 et 2 points.

Chômage : des anticipations qui restent défavorables

En janvier, les ménages sont un peu plus nombreux qu'en décembre à anticiper une augmentation du chômage (+2 points). Ce solde est quasiment stable depuis l'automne autour de 45 points et demeure sensiblement au-dessus de sa moyenne de long terme.

Inflation perçue : de nouveau en augmentation

En janvier, les ménages estiment que l'inflation passée a fortement augmenté (+10 points). Leur opinion en matière d'inflation future est également à la hausse (+3 points).

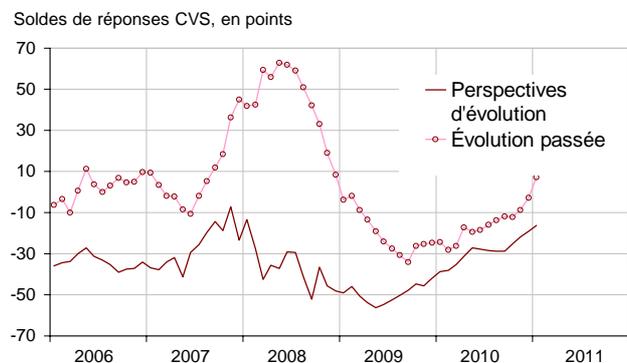
Soldes d'opinion sur la situation financière personnelle et le niveau de vie en France



Opinion des ménages sur... le chômage



... les prix



Pour en savoir plus :

Définition - L'indicateur synthétique de confiance des ménages résume leur opinion sur la situation économique : plus sa valeur est élevée, plus le jugement des ménages sur la situation économique est favorable. Il est calculé selon la technique de l'analyse factorielle. Cette technique permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés. L'indicateur décrit ici la composante commune de 8 soldes d'opinion : niveau de vie passé et futur en France, situation financière personnelle passée et future, chômage, opportunité de faire des achats importants, capacité d'épargne actuelle (solde nommé jusqu'en 2010 « situation financière actuelle ») et capacité d'épargne future (auparavant nommé « capacité d'épargne »).

Méthode de calcul - Environ 2000 ménages sont interrogés chaque mois par téléphone. Les interrogations ont lieu au cours des trois premières semaines de chaque mois. L'évaluation du mois d'août qui apparaît dans les graphiques est obtenue par interpolation linéaire des données issues des enquêtes de juillet et de septembre.

Les réponses à cette enquête ont été collectées du 3 janvier au 18 janvier 2011.

Pour chaque question posée, on calcule un solde d'opinion par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives. Le niveau de ces soldes n'étant pas directement interprétable, les commentaires ci-dessus s'appuient sur leurs seules évolutions et leur écart à la moyenne de long terme.

Les coefficients saisonniers étant recalculés chaque mois, l'historique des soldes corrigés des variations saisonnières (CVS) est légèrement révisé à l'occasion de chaque publication.

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=20>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM: [G389](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 24 février 2011 à 8h45